

**TEST DE RENDEMENT EN FRANÇAIS ÉCRIT**

**GUIDE POUR LE TEST DE FRANÇAIS**

**GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE**

**TEST 2**

Octobre 2000

**TABLE DES MATIÈRES**

Informations générales.....	3
1. Nature du test.....	5
2. Quelques conseils .....	6
3. Modalités concernant le test.....	7

---

**CENTRE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT EN FRANÇAIS 1996**

Tous les droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, sont réservés pour tous les pays. Toute reproduction par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite d'un représentant dûment autorisé du CENTRE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT EN FRANÇAIS ÉCRIT.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Origine du CÉFRANC

Le CÉFRANC (le Centre d'évaluation du rendement en français écrit) est une création des six commissions scolaires suivantes :

- la Commission scolaire Baldwin-Cartier,
- la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM),
- la Commission scolaire Jérôme-Le Royer,
- la Commission scolaire Sainte-Croix,
- la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis,
- la Commission des écoles catholiques de Verdun.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1998, les six commissions scolaires ci-dessus mentionnées ont été regroupées pour former les quatre commissions scolaires suivantes :

- la Commission scolaire Lester-B. Pearson,
- la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys,
- la Commission scolaire de Montréal,
- la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île.

### Objectif

Le ministère de l'Éducation exige maintenant des commissions scolaires qu'elles s'assurent de la qualité de la langue utilisée par toutes les catégories de personnel, enseignant et non enseignant, des établissements d'enseignement. Étant donné cette obligation qui leur est faite, les six commissions scolaires désignées ont décidé de se doter d'un organisme ayant pour mandat de concevoir des tests pour tout leur personnel.

C'est ainsi que le CÉFRANC fut créé. Le CÉFRANC a conçu des tests, les a validés et les met à jour régulièrement. De plus, un **guide de correction** établit les critères d'évaluation afin d'éviter les interprétations subjectives. Ce **guide** est régulièrement actualisé.

### Rayonnement du CÉFRANC

Étant donné la qualité des instruments conçus par le CÉFRANC, l'encadrement rigoureux dont ils font l'objet et leur validation constante menée par l'équipe, plus de 70 commissions scolaires à travers le Québec acceptent maintenant les résultats obtenus aux tests du CÉFRANC.

### Correction du test de Grammaire et orthographe

La correction du test de *Grammaire et orthographe* est faite par lecteur optique.

### Consultation de la correction du test de Grammaire et orthographe

Un candidat ou une candidate peut venir au siège du CÉFRANC vérifier la correction de son test de *Grammaire et orthographe* en présence d'une personne déléguée par le CÉFRANC. À cette occasion, des notes peuvent être prises. On ne pourra pas, cependant, transcrire le test ou en obtenir une photocopie. Le candidat ou la candidate ne pourra pas, non plus, être accompagné d'une autre personne.

Pour prendre connaissance de la correction effectuée, le candidat ou la candidate devra prendre rendez-vous auprès du CÉFRANC.

### Révision de la correction

Il n'y a aucune révision de la correction du test de *Grammaire et orthographe*.

**Envoi de résultats**

Les résultats obtenus aux tests sont mis à la poste dans les 12 jours ouvrables, à compter du premier jour ouvrable suivant la date de passation des tests.

Aucun résultat n'est transmis par téléphone.

Les résultats des tests sont envoyés à la personne ou à l'organisme qui en acquitte les frais.

**Copie additionnelle des résultats**

Le candidat ou la candidate qui désire des copies additionnelles des résultats obtenus aux tests du CÉFRANC doit en faire la demande par écrit et acquitter des frais de 2 \$ par copie certifiée.

**Durée de validité des résultats obtenus aux tests du CÉFRANC**

Il appartient à chaque commission scolaire de déterminer la durée de validité des résultats obtenus aux tests du CÉFRANC.

**Seuil de réussite**

Le seuil de réussite aux tests du CÉFRANC est fixé à 60 %. Cependant, chaque commission scolaire peut fixer le seuil de réussite qu'elle juge pertinent à la discipline d'enseignement ou à la spécialité.

Il faut donc s'informer auprès des commissions scolaires pour connaître leur seuil de réussite.

**Remboursement**

Il n'y a aucun remboursement des frais d'inscription acquittés pour les tests du CÉFRANC. Cependant, si le Centre doit annuler une session de tests, il offrira une autre date de session ou remboursera le candidat ou la candidate sur présentation de son reçu.

**Report de la passation du test à une date ultérieure**

Le candidat ou la candidate qui demande, après son inscription aux tests, d'en reporter la passation à une date ultérieure devra acquitter des frais d'administration de 20 \$ pour être inscrit ou inscrite à nouveau.

De même, le candidat ou la candidate qui ne se présente pas à la session de tests à laquelle il ou elle était inscrit devra acquitter des frais d'administration de 20 \$ avant d'être inscrit à une nouvelle session.

## 1. Nature du test

Le test est composé de 50 questions (sous forme de phrases) auxquelles vous devez répondre par a, b, c ou d :

- 20 questions sur l'accord des verbes et des participes passés;
- 15 questions sur le vocabulaire (anglicismes, barbarismes, etc.);
- 15 questions sur l'orthographe.

Les questions 1 à 40 sont des phrases contenant 2 espaces à remplir.

Vous devez choisir la réponse dont tous les mots sont bien orthographiés.

### Exemple

Ils nous \_\_\_\_\_ un chèque aussitôt qu'ils \_\_\_\_\_ notre texte.

- |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| a) enverrons, publieront | c) enverront, publieront |
| b) enverrons, publieront | d) enverront, publieront |

Réponse: c

Les 10 dernières questions sont des phrases contenant 2 erreurs.

Vous devez trouver ces erreurs en choisissant la réponse dont tous les mots sont bien orthographiés.

### Exemple

*Les hangards sont très dangereux, ils provoquent des incendies à cause du vieux charbon imprégné dans leurs murs.*

- |                                |                          |
|--------------------------------|--------------------------|
| a) <i>hangars, dangeureux</i>  | c) <i>incendis, murs</i> |
| b) <i>dangeureux, incendis</i> | d) <i>murs, hangars</i>  |

Réponse: d

## 2. Quelques conseils

Pour bien se préparer à ce test, le candidat ou la candidate aurait avantage à réviser les objectifs des programmes du ministère de l'Éducation des 3<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> classes du cours secondaire et en particulier:

- le temps des verbes;
- l'accord du participe passé employé avec AVOIR;
- l'accord du participe passé employé avec ÊTRE;
- l'accord du participe passé des verbes pronominaux;
- les homophones: tout, quelque, même, tel, etc.;
- le pluriel des noms et des adjectifs;
- le genre et l'accord des noms et des adjectifs;
- l'orthographe d'usage de mots plus difficiles:
  - mots formés avec en/an (ex.: exigence/tolérance);
  - consonne double ou simple (ex.: imbécillité; échalote);
- le bon choix du vocabulaire : reconnaître les anglicismes, les barbarismes, les pléonasmes, etc.

### 3. Modalités concernant le test

Durant l'examen, vous ne pouvez utiliser ni dictionnaire ni autre document; les notes personnelles ne sont pas permises.

#### Ouvrages de référence

##### Pour la préparation

- GUILLOTON, Noëlle, CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, ***Le français au bureau***, Guides de l'Office de la langue française, Édition Les publications du Québec, Gouvernement du Québec, 1996, 400 p.
- BESCHERELLE, 1- ***L'art de conjuguer***, 2- ***L'orthographe pour tous***, 3- ***La grammaire pour tous***, Édition Hurtubise HMH Ltée, Québec, 1991, 175 p. 253 p. 351 p.
- DAGENAIS, Gérard, ***Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada***, Les éditions françaises, Québec, 1990, 538 p.
- COLPRON Gilles, ***Dictionnaire des anglicismes***, Édition Beauchemin, Québec, 1982, 199 p.
- ROUX, Paul, ***Lexique des difficultés du français dans les médias***, Édition La Presse, Québec, 1997, 209 p.

##### Pour la correction

- ***Le nouveau petit Robert***, Dictionnaire Le Robert, Paris
- ***Le petit Larousse illustré***, Librairie Larousse, Paris
- De Villers, Marie-Ève, ***Multidictionnaire de la langue française***, Édition Québec Amérique, Québec, 1997.

### Note importante

Pour la correction du test, le CÉFRANC applique les directives du Conseil de la langue française du Québec et du ministère de l'Éducation. Ces directives ne tiennent pas compte des rectifications orthographiques et grammaticales de la treizième édition du *Le bon usage* de Maurice Grevisse et d'André Goosse (1990). **Autrement dit, le CÉFRANC s'en tient aux règles traditionnellement en vigueur pour corriger les tests.** En conséquence, toute publication (grammaires, codes, etc.) qui contient des écarts par rapport aux règles traditionnelles n'est pas prise en considération et ne saurait être retenue pour justifier une façon d'écrire qui ne respecte pas les normes traditionnelles et les directives du ministère de l'Éducation. Lorsque des changements seront autorisés, les candidats et les candidates en seront avisés.

<b>Temps alloué</b>	Vous avez une heure pour répondre à 50 questions.
<b>Seuil de réussite</b>	Le seuil de réussite est fixé à 60 %.
<b>Transmission des résultats</b>	Les résultats vous parviennent sous deux formes : un résultat synthèse et un résultat détaillé. (Voir annexe)
<b>Reprises</b>	Il est possible de repasser cet examen: <b>1<sup>re</sup> reprise:</b> 3 mois après l'examen initial; <b>2<sup>e</sup> reprise:</b> 6 mois après la première reprise; <b>3<sup>e</sup> reprise :</b> 12 mois après la deuxième reprise. <b>4<sup>e</sup> reprise et plus :</b> à une date décidée par la direction du CÉFRANC.



## **Règle de conservation des documents**

Le CÉFRANC étant mandaté par les commissions scolaires, il doit respecter les règles d'archivage du ministère de l'Éducation.

La règle principale est la suivante : tout examen qui a servi à des fins d'évaluation doit être conservé deux ans après l'année où l'épreuve a eu lieu.

Après ces années (trois ans), le CÉFRANC détruira les examens en sa possession.

---

**N.B. Les copies des examens demeurent la propriété exclusive du Centre d'évaluation du rendement en français écrit.**

**ANNEXE****RÉSULTATS AU TEST DE FRANÇAIS  
TEST 2  
GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE**

NOM: \_\_\_\_\_ N° DE FICHE: \_\_\_\_\_

<b>A)</b> <b>ACCORD DES VERBES ET DES PARTICIPES PASSÉS</b>	<b>/40</b>
--	------------

<b>B)</b> <b>CHOIX DU VOCABULAIRE, ANGLICISMES, BARBARISMES, ETC.</b>	<b>/30</b>
--	------------

<b>C)</b> <b>ORTHOGRAPHE</b>	<b>/30</b>
---------------------------------	------------

<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>/100</b>
---------------------	-------------

**N.B. LE SEUIL DE RÉUSSITE EST FIXÉ À 60 %.**